

Honoraires de location

Barème valable à compter du 1^{er} avril 2024 - TVA en vigueur : 20,00 %

Logements - Honoraires de location et de rédaction d'actes

Conformément à la loi ALUR et au décret 2014-890 du 01/08/2014

Bail de location classique	Bail de colocation
<p>A la charge du bailleur : Honoraires d'entremise, négociation, recherche de locataire, publicité, visites, rédaction de bail, états des lieux d'entrée et sortie : 1 mois de loyer charges comprises TTC dont</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 € TTC/m² relatifs aux honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail • 3 € TTC/m² relatifs aux honoraires de réalisation de l'état des lieux 	<p>A la charge du bailleur : Honoraires d'entremise, négociation, recherche de locataire, publicité, visites, rédaction de bail, états des lieux d'entrée et sortie : 350 € TTC.</p>
<p>A la charge du preneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 € TTC/m² • Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC/m² 	<p>A la charge du preneur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux : 100 € TTC.
<p>Prestations incluses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reportage photo • Rédaction et diffusion de l'annonce • Organisation des visites • Constitution des dossiers candidats locataires • Analyse de la solvabilité des candidats locataire • Rédaction du bail • Rédaction de l'état des lieux d'entrée et de sortie, et de l'inventaire du mobilier 	<p>Prestations incluses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reportage photo et visite virtuelle 360° • Rédaction et diffusion de l'annonce • Organisation des visites • Constitution des dossiers candidats locataires • Analyse de la solvabilité des candidats locataire • Rédaction du bail • Rédaction de l'état des lieux d'entrée et de sortie, et de l'inventaire du mobilier • Présentation et signature de la charte de la colocation
Prestations occasionnelles	
Réalisation d'une visite virtuelle	150,00 € TTC
Rédaction d'un bail d'habitation ou d'un état des lieux	200 € TTC par acte

Stationnements - Honoraires de location et de rédaction d'actes

A la charge du bailleur	1 mois de loyer charges comprises TTC
A la charge du preneur	1 mois de loyer charges comprises TTC

Locaux commerciaux - Honoraires de location et de rédaction d'actes

A la charge du bailleur	12,00 % TTC du loyer annuel HT HC HF
A la charge du preneur	12,00 % TTC du loyer annuel HT HC HF

Honoraires de gestion

Barème valable à compter du 1^{er} avril 2024 - TVA en vigueur : 20,00 %

Bail de location classique	
Offre « Gestion Essentiel »	Offre « Gestion Sérénité » avec GLI
7,50 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)	10,40 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)
Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> Appel & encaissement des loyers, charges et taxes récupérables Régularisation annuelle des charges locatives Révision annuelle des loyers Versement mensuel de vos loyers par virement Compte-rendu trimestriel de gestion Déclaration et gestion des sinistres immobiliers Suivi des réparations courantes (<1 000€ HT) 	Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> Toutes les prestations « Gestion Essentiel » Garantie des loyers impayés (G.L.I.) incluse Gestion des procédures en cas de loyers impayés (relance, précontentieux, commandement, recouvrement, expulsion) Préparation des éléments pour votre déclaration de revenus et/ou transmission à votre expert-comptable Assistance et conseil d'ordre juridique, fiscal et comptable
Bail de colocation	
Offre « Colocation Essentiel »	Offre « Colocation Sérénité » avec GLI
9,50 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)	12,40 % TTC des loyers encaissés toutes charges comprises (en supplément des honoraires de location)
Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> Appel & encaissement des loyers, charges et taxes récupérables Régularisation annuelle des charges locatives Révision annuelle des loyers Versement mensuel de vos loyers par virement Compte-rendu trimestriel de gestion Déclaration et gestion des sinistres immobiliers Suivi des réparations courantes (<1 000€ HT) Gestion des abonnements et contrats énergie (électricité, eau, gaz, internet, télévision...) Visite régulière des lieux afin de prévenir les dégradations 	Prestations incluses : <ul style="list-style-type: none"> Toutes les prestations « Colocation Essentiel » Garantie des loyers impayés (G.L.I.) incluse Gestion des procédures en cas de loyers impayés (relance, précontentieux, commandement, recouvrement, expulsion) Préparation des éléments pour votre déclaration de revenus et/ou transmission à votre expert-comptable Assistance et conseil d'ordre juridique, fiscal et comptable

Options facultatives

Honoraires de Garantie des loyers impayés	+ 2,90 % TTC du montant du loyer toutes charges comprises
Prestations occasionnelles	
Suivi administratif et financiers de travaux sortant de l'entretien courant (> 1 000 € TTC)	5,00 % TTC
Règlement de charges, taxes et autres sommes dues	Honoraires de gestion pratiqués
Frais de constitution d'un dossier contentieux locataire (dossier huissier, avocat, etc.)	240 € TTC
Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT Habitat, sinistres, congés bailleur...)	200 € TTC
Frais de gestion de sinistre d'assurance	150 € TTC par sinistre
Clôture de compte et remise des dossiers	190 € TTC
Assistance à la déclaration des revenus fonciers, impôt sur le revenu, déclaration BIC ou Micro foncier	75 € TTC par bien et par an
Représentation du mandant en assemblée générale	80,00 € TTC / heure
Autres prestations occasionnelles	80,00 € TTC / heure

NB : Les produits de trésorerie qui peuvent être générés par la gestion courante correspondent à un complément d'honoraires et restent acquis au mandataire.